

L'entreprise **BENAND** est spécialisée dans les travaux de maçonnerie et de terrassement pour les particuliers, les professionnels et les collectivités locales. Après plus de 40 ans d'expérience, cette entreprise du Haut Chablais maîtrise un large domaine de savoir-faire.

EDLV : Bonjour M. Benand pouvez-vous nous rappeler un peu l'historique de votre entreprise qui fête aujourd'hui un bel anniversaire puisque l'entreprise Benand a 40 ans, c'est pas rien ?

Patrice Benand : La SARL Benand et Cie est une entreprise familiale qui a été fondée en septembre 1979 par Raymond, Joël et moi-même. Aujourd'hui l'entreprise est dirigée par mon fils Anthony et moi-même. A l'origine, l'entreprise réalisait exclusivement des travaux de maçonnerie et de rénovation de chalet. Depuis l'arrivée d'Anthony dans l'entreprise en 2003, il a créé l'activité de terrassement et travaux publics. C'est pourquoi l'entreprise a développé ce secteur en proposant de la démolition, du terrassement mais aussi un large panel d'aménagement extérieur.

EDLV : Quels sont vos domaines de compétence ?

P.B. : Nous proposons un vaste champ de services : du terrassement et des travaux de réseau (VRD) pour les particuliers ou les collectivités, des travaux de maçonnerie, du béton armé, du génie civil, du bâtiment public, de la rénovation et de la petite maçonnerie, de la pose de parement, de la taille de pierre naturelle, tout type de démolition, du sciage, du carottage, de l'aménagement extérieur (enrochement, pose de gabions, murs, préfa), du déneigement...

EDLV : Vous avez un beau parc de matériels...

P.B. : En effet, nous investissons et nous renouvelons notre équipement régulièrement. L'objectif est de travailler avec du matériel adapté et moderne afin de réaliser des travaux de qualité dans les meilleures conditions techniques, environnementales et de sécurité.

EDLV : Jusqu'où intervenez-vous ?

P.B. : Nous intervenons en Vallée d'Abondance (Châtel, La Chapelle d'Abondance, Abondance, Vacheresse, Chevenoz ...), en Vallée d'Aulps (Les Gets, Morzine, Saint Jean d'Aulps...) et sur le plateau du Gavot (Feternes, St Paul en Chablais, Vinzier, Bernex, Thollon les Mémises...).

EDLV : Votre entreprise dispose de la qualification «Qualibat», c'est quoi exactement ?

P.B. : Depuis une dizaine d'années, nous obtenons systématiquement le renouvellement de cette certification. En effet, «Qualibat» est un gage de qualité attribué par une commission, après l'évaluation des compétences d'un point de vue technique, administratif, juridique et financier. Ce label permet d'identifier les entreprises de confiance dans le secteur du bâtiment.

EDLV : Quel est votre plus ?

P.B. : La SARL Benand et Cie se met au vert ! Nous sommes sensibles au bien-être de notre environnement, les déchets sont triés et nous effectuons un recyclage des matériaux inertes. De plus, depuis début avril, nous nous sommes engagés dans un partenariat avec l'entreprise «Vallier Produits Pétroliers», afin que notre flotte de véhicules et d'engins soit la plus respectueuse possible sur notre territoire. Nous utilisons exclusivement le GTL, un carburant innovant, inodore et beaucoup moins polluant. Nous sommes les précurseurs de cette transition

énergétique dans la vallée d'Abondance !

EDLV : Quelles sont les réalisations dont vous êtes les plus fiers ?

P.B. : Nous sommes fiers de l'ensemble des ouvrages que nous réalisons, qu'ils soient conséquents ou non, l'essentiel étant de respecter nos engagements et d'obtenir la satisfaction du client.

EDLV : Si j'ai un projet de construction ou d'aménagement, quelle doit-être ma démarche ?

P.B. : Il faut prendre contact avec nous, par mail, par courrier ou par téléphone afin de programmer un rendez-vous. Nous vous rencontrons pour affiner vos choix, pour vous conseiller et pour rechercher le meilleur rapport qualité prix. Nous établissons des devis très détaillés et gratuits. Par conséquent, les prévisions étant précises et claires, le client n'a pas de surprise de surcoût lors de l'exécution de son projet.

EDLV : Votre travail est saisonnier, avez-vous des difficultés à recruter ?

P.B. : Je dirais que ce n'est pas le plus simple, comme dans tous les corps de métier ! Mais pour fidéliser et garder nos salariés d'une année sur l'autre, nous pouvons proposer des contrats en CDI. Par ailleurs, si des lecteurs recherchent un poste dans ce secteur d'activité, qu'ils n'hésitent pas à déposer un CV !

EDLV : L'entreprise Benand est un partenaire fidèle et régulier pour les associations, écoles... dans la vallée ?

P.B. : Effectivement, nous sommes engagés auprès de skis club, d'écoles de ski, de différentes écoles et diverses associations (agricoles, culturelles, sportives...). Il nous semble important de participer à ces manifestations afin de soutenir les acteurs de la vie sociale de la vallée.

EDLV : Que puis-je vous souhaiter pour la suite ?

P.B. : De nous revoir dans 40 ans pour un autre publi-reportage !

(Par S.C/EDLV)



SARL BENAND et CIE
 127 Chemin de la Dransette
 74360 La Chapelle d'Abondance
 Tél. 04 50 73 33 25 - benand.patrice@orange.fr
 www.benand.com